

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

---

EXPOSITION AUX ONDES ÉLECTROMAGNÉTIQUES - (N° 1635)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE75

présenté par  
Mme Erhel

-----

### AVANT L'ARTICLE 3

A la fin du titre II, substituer au mot :

« usagers »,

le mot :

« utilisateurs ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le terme usager est généralement utilisé pour désigner un usager de service public, or ici, il s'agit d'utilisateurs de services offerts dans la plupart des cas par des acteurs privés.